



Rennes le 13 mars 2013

COMMUNIQUE

Réf. JLH/TG 12 03 2013

**Après le 5 mars, la Cgt entend poursuivre la
mobilisation
pour la défense de l'emploi et des garanties collectives**

7500 manifestants en Bretagne pour s'opposer à la transcription de l'accord « sur l'emploi ». Cette première journée de mobilisation aura pesé puisque, déjà, le gouvernement est obligé de revoir certaines dispositions non conformes à la législation. Tel est le cas pour la caractérisation des licenciements en cas de refus de mobilité.

Ce premier camouflet pour les signataires minoritaires, nous incite à élargir la mobilisation en poursuivant nos efforts de sensibilisation des salariés par des journées d'étude et des débats publics sur la région.

La Cgt a également organisé la rencontre de l'ensemble des parlementaires de la majorité pour leur faire part de notre désapprobation sur le contenu de l'accord et sur les enjeux de la représentativité syndicale.

Le 8 mars, la Cgt s'est mobilisée pour les droits des femmes, pour l'égalité professionnelle en organisant des initiatives dans les départements ou en allant à la rencontre des pouvoirs publics.

Le 14 mars, la Cgt sera également partie prenante dans le cadre de la journée européenne de mobilisation contre l'austérité et pour l'emploi des jeunes.

Le 28 mars, les retraités Cgt seront dans l'action, avec d'autres, pour exiger l'augmentation de leur pouvoir d'achat. Cette journée doit peser sur les négociations nationales en cours sur les retraites complémentaires où l'ensemble des organisations syndicales font front pour éviter une nouvelle régression sociale.

Le 9 octobre dernier, la Cgt était massivement présente à Rennes en manifestant pour le développement des industries et des emplois qui en dépendent. Cette journée d'action était initiée par INDUSTRIAL, la fédération syndicale Européenne des salariés de l'industrie, à laquelle adhèrent les centrales syndicales françaises.

D'autre part, la Cgt a œuvré dans l'élaboration de la déclaration du CESER Bretagne qui est un point d'appui pour stopper l'hémorragie sociale que nous subissons par la casse des pans industriels de la Bretagne avec, à la clé, des milliers de suppressions d'emplois. Cette déclaration doit trouver des prolongements dans la vie sociale. Des dispositions doivent être prises pour favoriser le maintien dans l'emploi, même en situation de crise, afin que les salariés ne soient pas les victimes de choix dont ils ne portent aucune responsabilité.

Les plans de licenciements dans les secteurs de l'agroalimentaire mettent en évidence la responsabilité des employeurs à ne pas anticiper les situations et en privant les salariés de leur droit à être formés durant leur vie professionnelle.

Ces manquements ne permettent pas de donner aux salariés les moyens d'accepter ou pas une mobilité professionnelle ou géographique. La formation professionnelle doit être un outil pour faire évoluer les salariés dans leur carrière professionnelle et pas seulement une alternative au licenciement. Dans ces conditions la formation est vécue comme le sas avant la perte d'emploi.

La casse des grandes industries ne doit pas masquer les milliers de salariés victimes du contre coup des décisions des grands groupes. Ils se retrouvent pour la plupart licenciés sans droits collectifs et ne peuvent prétendre au peu de moyens des plans sociaux.

C'est à tous les niveaux que la Cgt entend faire entendre la voix des salariés qui ne se résignent pas à courber l'échine et accompagner les effets de la crise. **La Cgt n'a pas de partenaire privilégié, elle mène son action avec le souci permanent de veiller au respect des droits des salariés en fonction d'une démarche syndicale qui se veut être rassembleuse pour être efficace.**

Deux organisations syndicales ont appelé à manifester le 23 mars prochain pour la défense de l'emploi industriel en Bretagne. Pour le Comité Régional Cgt Bretagne, si le contenu de cet appel prend tout son sens au regard de la réalité de l'industrie agroalimentaire, il serait tout aussi pertinent de prendre le temps nécessaire pour organiser ensemble une telle initiative afin qu'elle puisse avoir l'impact nécessaire.

Cela suppose, dans un premier temps, de prendre des dispositions pour associer les salariés des entreprises de l'ensemble des filières agroalimentaires et d'appeler l'ensemble des salariés à œuvrer pour le développement de l'industrie et la défense des emplois qui y sont liés.

Dans ces conditions, la Cgt reste disponible pour participer à la construction d'une mobilisation large pour défendre l'emploi et les industries agroalimentaires sur la région.